

Une fédération d'actionnaires autour d'une participation durable dans Solvay



Mono holding
investie en Solvay
30,71%



14.000
actionnaires personnes
physiques et morales et
100% des actions sont
nominatives



Soutien de la croissance
d'un leader mondial en
matériaux avancés et
chimie de spécialités



Cotée sur
Euronext
Bruxelles
(ISIN BE0003545531)



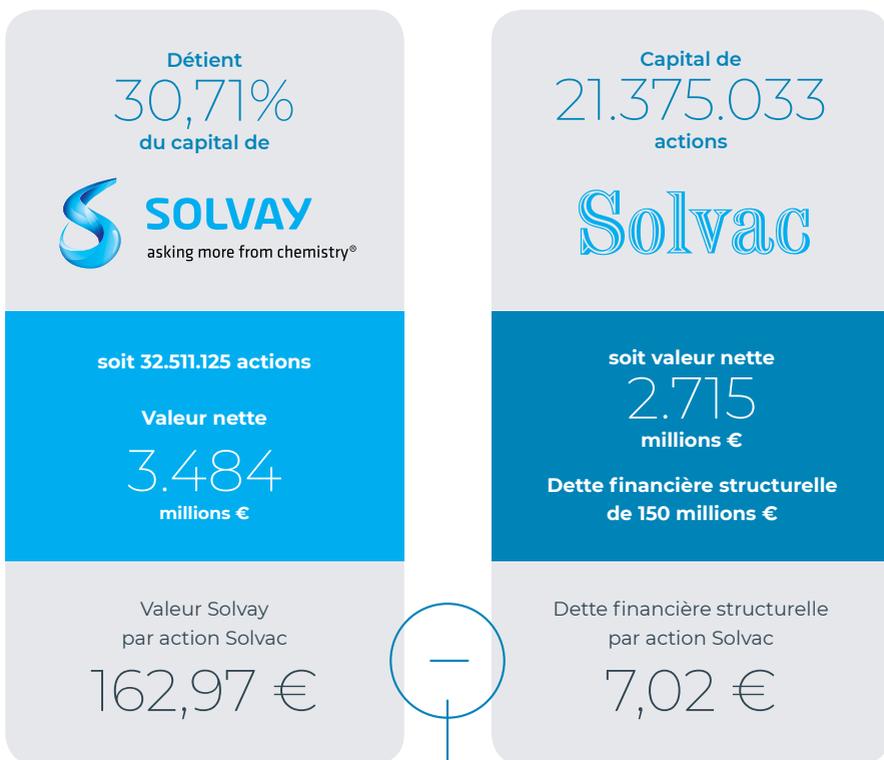
2.528
millions € de capitaux
propres et 150 millions €
de dette financière



Siège social basé a 1050
Bruxelles
rue des champs Elysées 43

Valeur et décote

(au 30/04/2019)



Valeur nette Solvay par action Solvac

155,95 €



Décote Solvac de 18,6 %

Cours action Solvac

127,00 €

Décote moyenne de 2010 à 2018 = 28,5 %

Dividendes

	2018 
Revenu cash dividendes Solvay	117,1 millions €
Distribution dividendes Solvac	111,6 millions €

	2018 
Dividende brut par action Solvac	
1er acompte payé le 24 août	3,00 €
2ème acompte payé le 28 décembre	2,22 €
Rendement brut de 4,7%	5,22 € +4% (Δ 2017)

5 raisons d'être actionnaire de Solvac

1

Actionnaire de référence d'un leader dans les matériaux avancés et la chimie de spécialités

2

Rétribution aux actionnaires d'un dividende en constante évolution depuis la création de la société

3

Distribution de la quasi-totalité des dividendes reçus de Solvay

4

Enregistrement des opérations hors bourse assuré par le service actionnaires

5

Gratuité des droits de garde et de gestion

Dates clés 2019-2020



14/05/2019 - 14h30 :

Assemblée Générale Ordinaire et
Extraordinaire

27/02/2020 - 18h00 :

Communiqué de presse :
résultats 2019

31/07/2019 - 18h00 :

Communiqué de presse : résultats
6 mois et premier acompte de
dividende 2019

12/05/2020 - 14h30 :

Assemblée Générale

12/12/2019 - 18h00 :

Communiqué de presse : second
acompte de dividende 2019

29/07/2020 - 18h00 :

Communiqué de presse : résultats
6 mois et premier acompte de
dividende 2020

11/12/2020 - 18h00 :

Communiqué de presse : second
acompte de dividende 2020

Avantages du Service Actionnaires

- Gratuité des droits de garde et de gestion
- Dividende payé directement par Solvac sur le compte bancaire de l'actionnaire
- Décompte de dividende remis à l'actionnaire pour le suivi de son paiement
- Contacts personnels avec le service actionnaires pour la tenue du registre
- Invitation personnalisée à l'Assemblée Générale annuelle

Solvac SA

Service Actionnaires
Rue des Champs Elysées 43
1050 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 639 66 30

E-mail : contact@solvac.be

www.solvac.be



Gérer vos actions Solvac

Les actions Solvac sont nominatives et inscrites dans le registre des actionnaires. Le service actionnaires de Solvac, composé de 3 personnes, est votre unique interlocuteur pour toutes les opérations telles que :



SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous nous adressez un courrier postal ou électronique en mentionnant votre nouvelle adresse postale



SIGNALER UN CHANGEMENT DE COMPTE BANCAIRE

Vous nous adressez un courrier postal ou électronique, signé et accompagné d'une copie de votre carte d'identité, mentionnant le nouveau numéro de compte bancaire



FAIRE UNE DONATION DE SES ACTIONS

Vous nous adressez par courrier postal ou électronique, une convention de transfert ou une copie de l'acte de donation établi par un notaire



SIGNALER LE DÉCÈS D'UN ACTIONNAIRE

Vous nous adressez par courrier postal ou électronique, une copie de l'acte de décès et de l'acte de notoriété ainsi que les coordonnées du notaire en charge de liquider la succession

Des formulaires relatifs à ces opérations sont disponibles sur le site internet de la société www.solvac.be, rubrique Investisseurs / Questions fréquemment posées.



Acheter ou vendre des actions Solvac

En tant qu'actionnaire, vous ne pouvez pas intervenir directement sur le marché : vous devez passer votre ordre d'achat ou de vente de titres à un intermédiaire financier de votre choix (établissement de crédit ou société de bourse), qui complètera un « pouvoir vendeur ». Ce formulaire sera ensuite transmis à Euroclear Belgium en charge de la tenue du registre.

Euroclear confirmera l'enregistrement de l'achat ou de la vente à l'intermédiaire financier. L'intermédiaire financier chargé de l'opération de vente aura vérifié au préalable

auprès d'Euroclear Belgium que la position correspondante est bien couverte.

Votre intermédiaire financier peut aussi s'adresser directement à KBC Securities, qui intervient comme « Marketmaker - Liquidity Provider ».

L'actionnaire peut contacter Solvac quelques jours après l'opération afin de vérifier que l'achat a bien été enregistré et demander un extrait de solde.

Pour contacter le Service Actionnaires de Solvac

Par courrier postal :
Solvac SA
rue de champs Elysées 43
B-1050 Bruxelles

Par téléphone :
+32 (0)2 639 66 30

Par Email :
contact@solvac.be



Pour en savoir encore plus :
www.solvac.be